

CE QUE NOUS DEMANDONS AU MINISTÈRE

(extrait de la demande officielle ; avec ajouts de commentaires)

Diamétralement opposés à la logique d'enrichissement du trio, nous déclarons ne pas vouloir de retombées pécuniaires (ni maintenant, ni jamais) pouvant découler de notre participation à l'exploration de ce bien immeuble de l'Humanité.

Nos demandes sont les suivantes :

- *que l'historique officiel entérine l'existence d'une équipe informelle en amont du 18 décembre et d'une équipe additionnelle le 24 décembre 1994 ; qu'il en soit fait état sur les plaques et documents officiels (notamment à l'entrée de la grotte et à l'entrée du fac-similé, ainsi que, pourquoi pas, sur la plaque de l'Unesco) ; nous voudrions que soit rajoutées les lignes suivantes : « **Ont participé à l'exploration de la grotte et l'invention des figurations pariétales : Carole Deschamps (18 décembre 1994), Michel Rosa, Sylvane Lucot, Didier Lanthelme (juin 1994), Daniel André, Michel Chabaud, Jean-Louis Payan (24 décembre 1994)** » ; mais certains ne veulent pas être rajoutés à cette liste (Carole Deschamps et Jean-Louis Payan) ;*
- *que nous bénéficions d'accès privilégiés, pour nous et des tiers, à la grotte originale ;*
- *que nous bénéficions à vie de la gratuité de visite du fac-similé, pour nous et nos enfants ;*
- *que nous ayons toutes facilités (notamment pour la reproduction de photographies) pour publier un opuscule faisant état de notre version concernant l'historique de l'exploration de la grotte ; et que sa diffusion au fac-similé nous soit accordée ;*
- *que nous soyons dorénavant associés aux travaux de recherches scientifiques, en nous tenant informés des études en cours et en nous permettant de pouvoir rencontrer les équipes qui annuellement y travaillent (cela fait 20 ans que, pour savoir ce qui a été réalisé scientifiquement autour de la grotte nous en sommes à glaner de ci, de là, des publications) ;*
- *que nous soyons invités officiellement en avril 2015 pour l'inauguration du fac-similé de la Caverne du Pont-d'Arc / Ardèche ; et que nous soyons présentés à cette occasion en tant que co-explorateurs (ou co-inventeurs, ce sera au ministère de voir).*

Cela fait presque 20 ans que le trio bénéficie d'entrées facilitées pour eux ou des tiers, à raison de 10 par personne et par an (soit 30) ; nous n'allons ni demander pareille faveur, avec prise en compte des années durant lesquelles nous avons été spoliés, ni réclamer que par punition leurs crédits de visites annuelles soient réduits. Nous désirons seulement pouvoir présenter dans l'immédiat une liste de quinze personnes que nous voudrions chacune voir invitée dans la grotte Chauvet, puis une visite potentielle par an, jusqu'à la fin de nos jours, pour chacun d'entre nous (visite transférable à un tiers).

Nous voudrions par ailleurs pouvoir « fêter » les vingt ans de notre participation à cette découverte en vous demandant de pouvoir revoir la grotte, tous les cinq ensemble plus les personnes qui nous ont aidés, qui ont été des maillons essentiels pour la révélation de la vérité historique. Nous voudrions avoir le droit d'être photographiés dans la grotte devant quelques figurations pariétales de la salle du Fond (pour fixer un souvenir que le trio nous a refusé).

Il est anormal que les participants que nous sommes (première équipe, troisième équipe) n'aient chacun revu la grotte qu'une seule fois en vingt ans !
Une seule visite permise par le trio au tout début des révélations au monde entier en ce qui concerne Michel Rosa, Sylvane Lucot et Didier Lanthelme, et une seule visite autorisée par l'administration en février 2005 pour Michel Chabaud et Daniel André.
Si le trio avait eu une parcelle de moralité, chacun de nous aurait été invité, ou des amis que nous aurions pu leur présenter, suivant une périodicité moins lâche dans le temps !